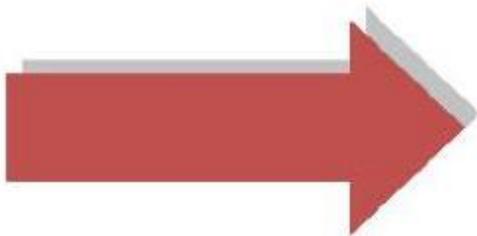




Sénégal : l'homosexualité reste punie pénalement

Par Dorothee THIÉNOT

Dorothee Thiénot est journaliste indépendante. Elle vit principalement en Afrique à propos de laquelle elle acquiert une expertise reconnue et collabore à différentes publications nationales et internationales : Le Monde, Altermondes, France 24, Jeune Afrique et l'Express. Elle s'intéresse particulièrement aux questions relatives aux droits humains et aux luttes sociales et environnementales. Membre de son comité de rédaction, Dorothee Thiénot collabore régulièrement avec ACP



Analyse

Octobre 2013

Dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le traitement accordé aux personnes homosexuelles varie fortement d'un État à l'autre. Au Sénégal, pays francophone africain sans doute le plus souvent présenté comme un exemple de démocratie, l'on pourrait s'attendre à une législation plus souple qu'ailleurs en la matière. Il n'en est rien et c'est ce qui conduit souvent, ceux qui le peuvent, à prendre le chemin de l'exil. Après avoir quitté le Sénégal, ces personnes font souvent face à des personnes incroyables, y compris auprès des instances qui délivrent le statut de réfugié. Le Sénégal reste considéré comme un pays ouvert et démocratique et l'on a souvent tendance à croire qu'un peu de discrétion suffirait aux personnes homosexuelles pour vivre normalement. Avec Dorothee Thiénot, ACP revient sur la situation des personnes homosexuelles au Sénégal.

« Sera puni d'un emprisonnement d'un à cinq ans et d'une amende de 100.000 à 150.000 francs, quiconque aura commis un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe »... C'est ce que stipule le Code pénal sénégalais, en son article 319. L'homosexualité, au Sénégal, est un crime. Un crime poursuivi et sévèrement puni par les tribunaux sénégalais. L'homosexualité a par ailleurs été explicitement condamnée par le chef des baye-fall, très puissant dans le pays. En 2013, la pratique continue d'être jugée comme une importation occidentale, la situation n'a guère évolué et il est toujours aussi difficile d'y vivre lorsque l'on est homosexuel. Plus difficile même, à en croire les témoignages que nous livrent ici des homosexuels vivant à Dakar. Dans la peur et la clandestinité.

En 2009, Diadji et Alassane sont emprisonnés. Alors qu'ils se trouvent à leur domicile avec quelques amis, la police vient les arrêter. Leur délit : « homosexualité ». Ils passent quatre mois en prison. Parallèlement, la publication de photos d'un « mariage » gay déchaîne les passions, dans un pays où l'immense majorité des habitants est composée de musulmans pratiquants. Dès lors, imams et politiciens s'emparent du débat, le relancent au gré de leurs intérêts, en particulier en périodes d'élections... Le sujet est vendeur. On glisse sur le terrain religieux, dénonce Diadji. Il y a cette croyance selon laquelle « les sodomites ne seront pas admis au royaume des cieux ». En période électorale, nombreux sont ceux qui surfent sur ce filon. Mais les personnes traquées sont croyantes, elles aussi ! Alassane et lui prient en effet tous les jours, et ne ratent pas la prière du vendredi, à la mosquée de leur quartier.

Au Sénégal, l'homosexualité comme le débat – encore embryonnaire – sur sa dépénalisation apparaissent le plus souvent comme des « produits importés » d'Occident, et contraires aux coutumes locales. Lors de la visite de Barack Obama à son homologue sénégalais Macky Sall, en août 2013, la question de la dépénalisation de l'homosexualité a été évoquée. Le président élu en 2012 s'est enfin clairement prononcé : « Le Sénégal n'est pas prêt ». Sa prise de position a été paradoxalement vécue comme une forme de soulagement : la dépénalisation n'interviendra pas sous son mandat. Inutile donc d'espérer.

La communauté gay se retrouve régulièrement dans le petit appartement que Diadji partageait avec Alassane. Médiateur de santé, Diadji est le président d'Aides Sénégal (une structure soutenue par mais non affiliée à l'association française du même nom). À 35 ans, il a déjà trop souffert pour laisser des jeunes homos sur le carreau. Souvent des garçons en rupture avec leur famille viennent se cacher, se réparer, loin des faux-semblants auxquels ils sont contraints. Chacun discute librement. « Beaucoup de gays sont découragés », témoigne Diadji. « Parmi ceux qui sont infectés par le virus du Sida, certains se laissent mourir en arrêtant de prendre leur traitement. On le vit tous les jours. D'autres se torturent, deviennent paranoïaques, perdent pied sous la pression familiale ». Au Sénégal, ne pas se marier est quasiment un acte contre nature. « On raconte que 80 % des gays sont bisexuels, mais c'est faux : le contexte les y oblige, estime encore le jeune militant. On doit se mentir à soi-même

constamment. C'est l'hypocrisie sénégalaise... ». Nombreux sont ceux qui se marient pour avoir la paix. Dans la famille, au travail, à l'université, la pression est immense.

C'est pour cette raison que Diadji a pris l'habitude de louer une maison hors de Dakar, une fois par moi. « On n'a qu'une vie, on ne doit pas seulement parler de VIH, de justice... ». Le temps d'un week-end, ce sont des amis et non des militants qui se retrouvent pour faire la fête. Un fois par mois, chacun se donne l'occasion d'être lui-même.

En quelques années, le contexte a beaucoup changé. Dans le Dakar « hype », tout le monde avait un ami un peu excentrique, un peu folle, ça faisait bonne impression. Les gens faisaient mine de ne pas savoir, et ça allait comme ça. C'était tabou, personne ne soupçonnait personne. Tout a changé en 2009, avec les arrestations. Les journaux n'ont plus parlé de ça. Désormais le soupçon vaut preuve. Pour l'immense majorité, la discrétion est devenue un impératif. Cheick, qui aimerait devenir créateur de mode, dénonce cette situation qui pousse au mensonge et à la clandestinité. Selon lui, obliger des gens à cacher leur orientation sexuelle les réduit au silence, à tous les niveaux, et influe sur le comportement, notamment sur le plan professionnel. « On a beaucoup à offrir. Mais nos talents sont gâchés car on n'ose pas se montrer de peur d'être démasqués ».

Tous ne sont pas du même avis. Pour Thomas, « c'est le pouvoir qui garantit la liberté ». Raison pour laquelle il s'impose de travailler toujours davantage. « Personne n'a jamais reçu ses droits par la poste. Et pour que la situation change, il faut que les gens sachent qu'elle existe ! ». Thomas, journaliste, n'est pas sénégalais, et ses parents ont accepté son *coming out*. « Mon homosexualité est non négociable. Être gay me pousse à l'excellence dans mon travail. Sinon, mes collègues ne manqueront pas une occasion de me tomber dessus ». Son attitude semble inspirer de nombreux jeunes. Beaucoup des jeunes présents dans la maison louée à l'extérieur de Dakar ont entamé de longues études, dans lesquelles ils excellent. Diadji veut y voir la relève, celle qui sera en mesure de s'opposer au gouvernement, voire de l'intégrer, afin de le faire fléchir. Lors de la visite du président américain Barack Obama, Macky Sall a déclaré que, bien que le Sénégal ne soit pas prêt à dépénaliser l'homosexualité, il n'en était pas pour autant un pays homophobe. Diadji, qui porte les cicatrices des nombreuses agressions dont il a fait l'objet, voit rouge : « J'aimerais que le président Macky Sall nous donne une définition de ce qu'est, selon lui, l'homophobie ! ». Chacun se souvient de cet homosexuel battu à mort, dans la ville de Thiès, en mai 2009, puis déterré du cimetière musulman par des habitants qui ne voulaient pas qu'un homosexuel ait une sépulture au milieu des « vrais » croyants...

Le chroniqueur Jupiter Tamsir Ndiaye est lui encore derrière les barreaux. Il avait été arrêté en 2012. Une affaire de chantage a obligé cet homme marié à parler de son homosexualité sur la place publique, provoquant l'indignation de l'opinion. Les nombreux journaux, exposant des histoires privées, corroborent le jugement de la famille et des proches des homosexuels assumés ou « soupçonnés » de l'être. Après son emprisonnement, l'entourage de Diadji s'est réduit comme peau de chagrin. Tous les ponts sont rompus. « Ma famille est très pieuse. Plus personne n'a même le droit de prononcer mon nom ». Alassane considère que « le problème, c'est que nous pensons trop à nos familles, nous avons trop peur de leur faire du tort.

« Dakar, c'était notre rêve américain », raconte Aliou, qui vient de la région de Kaolack. La grande ville a l'apparence d'une métropole festive et tolérante. Mais nombreux sont ceux qui tombent des nues, une fois le mirage dissipé. « Contrairement aux habitants des campagnes, qui ne penseraient jamais que l'on puisse être homosexuel et donc nous laissent vivre tranquillement, les Dakarais sont trop éveillés, ils nous soupçonnent en permanence ».

La tentation est grande, quand la situation devient invivable, de demander asile à un pays étranger. Les victimes de discrimination et de violences font leur demande depuis la Mauritanie, pays frontalier. Mais les nombreux candidats à l'immigration économique ont repéré le filon, et l'épuisent. Ils se font passer pour des homos persécutés pour obtenir un permis de séjour. Pour Diadji et Alassane, pas question, de toutes façons, de quitter leur pays. Ils préfèrent l'imaginer dans quelques années, lorsqu'ils pourront affirmer être en couple, sans craindre la vindicte populaire.

Human Rights Watch

Dans son dernier rapport¹ sur les violences commises contre les hommes gays et perçus comme tels, au Sénégal, Human Rights Watch dénonçait une situation très préoccupante : extraits.

(...). Au Sénégal, la plupart de la violence à l'encontre des homosexuels n'est pas rendue publique et reçoit peu de publicité. Durant nos recherches, nous avons rencontré 18 hommes qui ont fait face à de la violence, des menaces ou des abus exercés par des acteurs privés ou publiques. Tous ont rencontré de la violence verbale et vivent dans la crainte. 5 hommes que nous avons rencontrés ont déclaré avoir été arrêtés ou simplement gardés à vue pendant des heures voire des jours sans que des charges ne pèsent sur eux, en raison de présomptions de leur homosexualité.

¹ « Craindre pour sa vie : Violences commises contre les hommes gays et perçus comme tels au Sénégal », Human Rights Watch, Novembre 2010

6 autres personnes ont été l'objet d'attaques physiques, verbales, de chantage de la part d'étrangers, de voisins et de membres de leur famille. Les preuves de leur homosexualité, qui ont amené les attaques à se produire, varient : elles incluent des facteurs circonstanciels : aller dans un club ou un parc connus pour être fréquentés par des personnes homosexuelles ; des expressions de genre souvent signalées simplement par le style vestimentaire ou le fait de porter du parfum ; le fait de dévier de ce qui est perçu comme un chemin de vie normal : se marier, avoir des copines, avoir des enfants.

(...). Ces éléments attestent de l'impunité dont bénéficient les personnes qui s'en prennent aux personnes suspectées d'être homosexuelles. Cela repose sur la condamnation presque totale de l'homosexualité qui règne dans la sphère publique au Sénégal et sur un large refus de cette société de s'opposer à une telle violence.

(...). De même, les médias sénégalais principaux ont eux-mêmes créé le scandale appelé du *mariage gay* au moyen d'éléments de preuve très minces, un scoop médiatique qui amena à l'arrestation, l'humiliation publique d'hommes suspectés ou connus comme étant homosexuels, détruisant leurs vies et menant ces personnes sujettes à un haut risque de contamination par le sida à être encore plus marginalisées. L'éditeur du journal, qui révéla cet événement, estima que son journal servait de « sentinelle en faveur des valeurs morales » au Sénégal. Cela témoigne du fait que, lors des deux dernières années, les médias sénégalais ont été les promoteurs de l'intolérance ou ont eux-mêmes recommandé d'agir avec violence contre des personnes perçues ou connues comme étant homosexuelles.

(...). Au Sénégal, les leaders religieux et les organisations ont le droit de promouvoir leurs valeurs et d'exprimer leurs croyances sans que cela soit surveillé par l'État. Cet élément est un point central que *Human Rights Watch* défend par son travail. Cependant, lorsqu'il y a une importante opposition contre un groupe particulier et que des leaders influents cherchent intentionnellement à provoquer de la violence, leur liberté d'expression peut se transformer en une incitation criminelle. Certains leaders religieux sénégalais, à certains moments, ont tenus des propos qui légitiment directement l'exercice de la violence contre des personnes perçues comme étant homosexuelles. Bien que, comme ce rapport le décrit, la campagne médiatique anti-homosexuelle ait eu un effet dévastateur pour les vies de certains hommes au Sénégal, nous n'avons pas vu une seule fois un article de presse sénégalais dénonçant les persécutions que vivent ces personnes ou entendu des leaders politiques ou religieux condamnant les attaques que subissent les homosexuels sénégalais et appelant à la tolérance.

